

# **Club informatique Mont-Bruno**

Séances du 15 et du 27 février 2008

Présentateurs : Michel Gagné, André Charest et Carmen Gamache

## **Contenu de la séance**

- ◆ Windows : le système d'exploitation
- ◆ Sécurité informatique : la consultation de bulletins traitant de technologie et d'Internet
- ◆ Windows : la barre d'adresses
- ◆ Windows : la saisie semi-automatique pour les formulaires
- ◆ Outil Internet : cartes, itinéraires et images Google

## **Les piliers de la sécurité informatique**

1. *Un système d'exploitation à jour*
2. Un antivirus à jour
3. Un antiespion à jour
4. Un pare-feu
5. Une certaine prudence (par exemple,
  - 5.1. éviter de télécharger des logiciels à partir de sites non connus
  - 5.2. éviter de télécharger des bételles
  - 5.3. comprendre les dangers du courrier électronique (l'hameçonnage, les pièces jointes de sources inconnues, les pourriels, le vol de mots de passe et l'interception des messages)
6. S'informer de ce qui se passe dans le monde de l'informatique et d'Internet (par exemple,
  - 6.1. *lire des nouvelles sur des sujets reliés à l'informatique ou à Internet,*
  - 6.2. participer à un club informatique)
7. .... et, comme les choses ne fonctionnent pas toujours comme on veut, faire régulièrement une copie de sauvegarde de vos fichiers

## **Windows : le système d'exploitation**

### **Le démarrage de l'ordinateur**

Voici ce que fait votre ordinateur lorsque vous le démarrez (en appuyant sur le bouton **Power**) :

1. il met en marche les ventilateurs et le disque dur ;
2. il valide la présence et le bon fonctionnement de ses composantes ;
3. il copie le système d'exploitation du disque dur vers la mémoire ;
4. il récupère les informations qui définissent vos préférences pour le fonctionnement de votre ordinateur ;
5. il donne le contrôle au système d'exploitation ;
6. le système d'exploitation attend votre prochaine demande.

### **Le système d'exploitation**

C'est le programme le plus important et le plus complexe de votre ordinateur. C'est lui qui

- ◆ permet à un programme de communiquer avec un périphérique ou avec Internet,

- ◆ vous permet de communiquer avec un programme,
- ◆ contrôle l'exécution des programmes,
- ◆ gère la création, la modification et l'élimination des fichiers,
- ◆ et contrôle beaucoup d'autres tâches.

Le nom de votre système d'exploitation est probablement Windows 98, Windows 2000, Windows Millenium, Windows XP ou Windows Vista.

### L'affichage du nom de votre système d'exploitation

Le nom du système d'exploitation apparaît lors du démarrage ou de l'arrêt de l'ordinateur. Vous pouvez aussi afficher le nom du système d'exploitation et des informations connexes à l'aide du panneau de configuration.

#### Exercice 1 : comment obtenir des informations sur votre système d'exploitation et votre ordinateur.

1. Affichez les informations avec les actions suivantes :
  - 1.1. cliquez sur le bouton **démarrer** ;
  - 1.2. cliquez sur **Panneau de configuration** ;
  - 1.3. en haut à gauche de l'écran, si vous voyez **Basculer vers l'affichage des catégories**, cliquez sur ces mots pour afficher les catégories ;
  - 1.4. cliquez sur **Performances et maintenance** ;
  - 1.5. dans la section **Choisissez une tâche**, cliquez sur **Afficher des informations de base concernant votre ordinateur** ;
  - 1.6. cliquez sur l'onglet **Général**.
2. Lisez les informations avec les actions suivantes :
  - 2.1. dans la section **Système**, lisez le nom du système d'exploitation, le numéro de sa version et de son service pack ;
  - 2.2. dans la section **Utilisateur enregistré**, lisez le nom du propriétaire de la licence et le numéro de la licence ;
  - 2.3. dans le bas de l'onglet **Général**, lisez le type de votre processeur, sa vitesse et la quantité de mémoire RAM de votre ordinateur.
3. Cliquez sur le bouton **OK**.
4. Fermez la fenêtre **Performances et maintenance**.

La connaissance du type de processeur, de sa vitesse et de la quantité de mémoire RAM est nécessaire pour savoir si vous avez assez de puissance pour utiliser de nouveaux logiciels. Par exemple, le système d'exploitation Windows XP requiert un processeur de 233 MHz (méga hertz) et 64 Mo (mégaoctets) de mémoire RAM. Notez qu'il s'agit de la configuration minimum et qu'avec une telle configuration votre ordinateur sera très lent.

### La mise à jour de votre système d'exploitation

Il est très important de mettre à jour votre système d'exploitation. Voici comment vous pouvez demander au système d'exploitation de faire les mises à jour automatiquement (cela ne fonctionne que pour Windows 2000, Windows XP et Windows Vista).

#### Exercice 2 : comment mettre à jour automatiquement votre système d'exploitation.

1. Cliquez sur le bouton **démarrer**.
2. Cliquez sur **Panneau de configuration**.
3. Cliquez sur **Performances et maintenance**.



4. Dans la section **Choisissez une tâche**, cliquez sur **Afficher des informations de base concernant votre ordinateur**.
5. Cliquez sur l'onglet **Mises à jour automatiques**.
6. Cliquez sur l'option **Installation automatique (recommandé)**.
7. Dans la section **Installation automatique (recommandé)**, sélectionnez les options **Tous les jours** et **03:00** (il n'est pas nécessaire de sélectionner ces options si elles sont déjà sélectionnées).
8. Cliquez sur le bouton **OK**.
9. Fermez la fenêtre **Performances et maintenance**.

Le système d'exploitation vérifiera chaque jour à 03:00 s'il y a de nouvelles mises à jour. S'il y a de nouvelles mises à jour, le système d'exploitation les téléchargera et les installera. Si votre ordinateur n'est pas branché à Internet à 03:00, le processus d'installation des mises à jour démarrera dès que votre ordinateur se branchera à Internet.

## **Windows : la consultation de bulletins traitant de technologie et d'Internet**

Démarrez **Internet Explorer** avant de faire les exercices de cette section et ne fermez pas le navigateur à la fin de chaque exercice.

### **Exercice 3 : comment consulter la revue techno hebdomadaire de Bruno Guglielminetti sur le site de Radio-Canada (audio, 10 minutes par semaine).**

1. Téléchargez la page techno de Bruno Guglielminetti avec les instructions suivantes :
  - 1.1. téléchargez la page [www.radio-canada.ca](http://www.radio-canada.ca) ;
  - 1.2. sur la ligne sous  **Radio-Canada.ca**, placez le pointeur de la souris sur **RADIO** (sans cliquer) ;
  - 1.3. dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Première Chaîne** ;
  - 1.4. dans la colonne de gauche, cliquez sur **ÉMISSIONS** ;
  - 1.5. dans la liste qui est apparue, cliquez sur **carnet techno de Bruno Guglielminetti** (vous devrez utiliser la barre de défilement pour trouver **carnet techno de Bruno Guglielminetti**).
2. Écoutez le carnet techno avec les instructions suivantes :
  - 2.1. à gauche de la page, sous **Télécharger la revue techno**, cliquez de la droite sur le bouton  (vous devrez utiliser la barre de défilement pour trouver **Télécharger la revue techno**) ;
  - 2.2. dans le menu qui est apparu, cliquez sur **Ouvrir le lien** ;
  - 2.3. attendez la fin du téléchargement qui peut prendre une ou deux minutes ;
  - 2.4. écoutez le reportage.

### **Exercice 4 : comment consulter le reste de la page techno de Bruno Guglielminetti (texte et audio, 10 à 15 minutes par jour).**

1. Téléchargez la page techno de Bruno Guglielminetti comme indiqué dans l'instruction 1 de l'exercice précédent.
2. Examinez la page techno :
  - ◆ dans la colonne du centre, vous trouverez des nouvelles brèves, chaque nouvelle étant coiffée d'un titre formé de la date suivie d'un titre de catégorie ; il y a une trentaine de catégories différentes ;

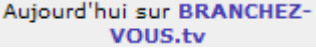
- ◆ dans la colonne de droite sous **ARCHIVES**, vous trouverez un calendrier qui vous donne accès, d'un simple clic sur une date du calendrier, aux nouvelles brèves des jours précédents ; vous pouvez aussi accéder aux nouvelles des mois précédents grâce au bouton **MOIS PREDEDENT** sous le calendrier ;
- ◆ dans la colonne de droite, sous le calendrier, vous trouverez le menu **Choisir une catégorie** qui vous donne accès à toutes les nouvelles groupées en une trentaine de catégories ; pour avoir accès aux nouvelles d'une catégorie, faites comme suit
  - o cliquez sur **Choisir une catégorie**,
  - o cliquez sur la catégorie de votre choix ;
- ◆ dans la colonne de droite, sous **RECHERCHE**, vous trouverez un moteur de recherche qui vous permet de trouver tous les articles du carnet techno contenant certains mots ; pour utiliser le moteur de recherche, faites comme suit
  - o à gauche du bouton **OK**, écrivez les mots clés de votre recherche (c'est-à-dire tous les mots que vous voulez retrouver dans les articles proposés),
  - o cliquez sur le bouton **OK** ;
- ◆ dans la colonne de droite, sous **ENTREVUES PASSÉES**, vous trouverez une liste d'entrevues sur des sujets technologiques ; pour écouter une entrevue, cliquez sur l'entrevue désirée ;
- ◆ dans la colonne de gauche, sous **INCONTOURNABLES**, vous trouverez une liste de bulletins technologiques renommés en français et en anglais ; pour accéder à un bulletin, cliquez sur le bulletin désiré.

**Exercice 5 : comment consulter les commentaires associés à une nouvelle brève de la page techno de Bruno Guglielminetti et laisser un commentaire.**

1. Téléchargez la page techno de Bruno Guglielminetti comme indiqué dans l'instruction 1 de l'exercice 3.
2. Repérez une nouvelle qui a reçu au moins un commentaire (les nouvelles ayant reçu au moins un commentaire affichent le nombre de commentaires reçus sous **Commentez cette nouvelle** ; ces mots se trouvent sous la nouvelle).
3. Consultez les commentaires avec les actions suivantes :
  - 3.1. cliquez sur le nombre de commentaires reçus ;
  - 3.2. lisez les commentaires.
4. Enregistrez un commentaire avec les actions suivantes (n'hésitez pas à le faire, votre opinion est importante et les commentaires sont anonymes) :
  - 4.1. au-dessus de la section **Commentaires**, cliquez sur **Commentez cette nouvelle** ;
  - 4.2. lisez le contenu de la fenêtre qui est apparue ;
  - 4.3. entrez les informations obligatoires ;
  - 4.4. cliquez sur le bouton **Soumettre** ;
  - 4.5. dans la fenêtre **techno\_blogue**, lisez le message ;
  - 4.6. fermez la fenêtre **techno\_blogue**.

Notez que votre commentaire ne sera visible que dans quelques heures, car le **techno\_blogue** est un blogue modéré, c'est-à-dire que les commentaires sont lus avant d'être affichés pour éviter les commentaires inappropriés.

**Exercice 6 : comment visionner les bulletins vidéos de Branchez-vous.com (vidéo, 1 minute par jour ...ou plus si vous êtes curieux).**

1. Regardez le résumé des nouvelles du jour avec les actions suivantes :
  - 1.1. téléchargez la page **www.branchez-vous.com** ;
  - 1.2. à droite de l'écran, dans le titre , cliquez sur **BRANCHEZ-VOUS.tv** ;
  - 1.3. au besoin, agrandissez la fenêtre qui est apparue ;
  - 1.4. attendez que le bulletin démarre (habituellement quelques secondes) ;
  - 1.5. regardez le reportage.
2. Regardez un autre vidéo de la section **Aujourd'hui** avec les actions suivantes :
  - 2.1. à droite de la fenêtre de visionnement, notez que **Aujourd'hui** est sélectionné ;
  - 2.2. à droite de l'écran, regardez les sujets des vidéos disponibles ;
  - 2.3. cliquez sur un des vidéos disponibles ;
  - 2.4. regardez le vidéo.
3. Regardez un vidéo de la section **TECHNO** avec les actions suivantes :
  - 3.1. à droite de la fenêtre de visionnement, cliquez sur **TECHNO** ;
  - 3.2. à droite de l'écran, regardez les sujets des vidéos disponibles ;
  - 3.3. cliquez sur un des vidéos disponibles ;
  - 3.4. regardez le vidéo.

**Exercice 7 : comment s'abonner aux bulletins BRANCHEZ-VOUS.com et bénéfice.net (texte, 10 à 15 minutes par jour).**

1. Téléchargez la page **bulletins.branchez-vous.com**.
2. Lisez la page.
3. Sur la ligne débutant par  **Bulletin BRANCHEZ-VOUS.com**, faites les actions suivantes :
  - 3.1. cliquez sur **exemple** pour voir un exemplaire du bulletin **BRANCHEZ-VOUS.com** ;
  - 3.2. lisez l'exemplaire du bulletin pour voir le genre de sujets qui sont traités dans ce bulletin.
4. Sur la ligne débutant par  **Bulletin bénéfice.net**, faites les actions suivantes :
  - 4.1. cliquez sur **exemple** pour voir un exemplaire du bulletin **bénéfice.net** ;
  - 4.2. lisez l'exemplaire du bulletin pour voir le genre de sujets qui sont traités dans ce bulletin.
5. Sous **Votre adresse de courriel**, écrivez votre adresse de messagerie.
6. Dans le rectangle au-dessus du bouton **Abonnez-moi**, écrivez le code de validation.
7. Cliquez sur le bouton **Abonnez-moi**.
8. Lisez la page qui est apparue.

**Exercice 8 : comment se désabonner des bulletins BRANCHEZ-VOUS.com ou bénéfice.net.**


1. Téléchargez la page **bulletins.branchez-vous.com**.
2. En bas de la page, à la fin de la phrase **Pour vous désabonner à un ou plusieurs bulletin(s), cliquez ici**, cliquez sur **ici**.
3. Lisez la page.
4. Sous **Votre adresse de courriel**, écrivez votre adresse de messagerie.
5. Cliquez sur  à gauche des bulletins dont vous voulez vous désabonner.
6. Dans le rectangle au-dessus du bouton **Désabonnez-moi**, écrivez le code de validation.

7. Cliquez sur le bouton **Désabonnez-moi**.
8. Lisez la page qui est apparue.

## **Internet Explorer : la barre d'adresses**

Démarrez **Internet Explorer** avant de faire les exercices de cette section et ne fermez pas le navigateur à la fin de chaque exercice.

**Exercice 9 : comment utiliser la mémoire de la barre d'adresses. (Vous allez télécharger les pages [www.cimbcc.ca](http://www.cimbcc.ca), [www.google.ca](http://www.google.ca) et [www.bell.ca](http://www.bell.ca), puis vous allez retélécharger la page [www.cimbcc.ca](http://www.cimbcc.ca) en utilisant la mémoire de la barre d'adresses.)**

1. Téléchargez la page [www.cimbcc.ca](http://www.cimbcc.ca).
2. Téléchargez la page [www.google.ca](http://www.google.ca).
3. Téléchargez la page [www.bell.ca](http://www.bell.ca).
4. Retéléchargez la page [www.cimbcc.ca](http://www.cimbcc.ca) en utilisant la mémoire de la barre d'adresses avec les actions suivantes :
  - 4.1. à droite de la barre d'adresses, cliquez sur  ;
  - 4.2. constatez que vous obtenez un menu affichant les adresses que vous avez précédemment écrites sur la barre d'adresses (les entrées les plus récentes sont en haut de la liste) ;
  - 4.3. dans le menu qui est apparu, cliquez sur <http://www.cimbcc.ca/>.

**Exercice 10 : comment effacer des adresses de la mémoire de la barre d'adresses.**

Il n'est pas possible d'effacer une seule adresse de la mémoire de la barre d'adresses, mais vous pouvez effacer toutes les adresses en effaçant l'historique de votre navigateur.

1. Cliquez sur le bouton **Outils**.
2. Cliquez sur **Supprimer l'historique de navigation...**
3. Dans la section **Historique**, cliquez sur le bouton **Supprimer l'historique...**
4. Dans la fenêtre **Supprimer l'historique**, cliquez sur le bouton **Oui**.
5. Cliquez sur le bouton **Fermer**.

**Exercice 11 : comment activer la saisie semi-automatique de la barre d'adresses.**





1. Indiquez que vous voulez modifier les options de la saisie semi-automatique avec les actions suivantes :
  - 1.1. cliquez sur le bouton **Outils** ;
  - 1.2. cliquez sur **Options Internet** ;
  - 1.3. cliquez sur l'onglet **Contenu** ;
  - 1.4. dans la section **Saisie semi-automatique**, cliquez sur le bouton **Paramètres**.
2. Activez la saisie semi-automatique de la barre d'adresses avec les actions suivantes :
  - 2.1. dans la section **Utiliser la saisie semi-automatique pour les**, s'il y a un crochet à gauche de **Adresses Web**, vous n'avez rien à faire, car la saisie semi-automatique est déjà activée ;
  - 2.2. dans la section **Utiliser la saisie semi-automatique pour les**, s'il n'y a pas de crochet à gauche de **Adresses Web**, cliquez sur **Adresses Web** pour faire apparaître un crochet (la saisie semi-automatique restera activée jusqu'à ce que vous reveniez enlever le crochet devant cette option) ;

- 2.3. cliquez sur le bouton **OK** ;
- 2.4. cliquez sur le bouton **OK**.

**Exercice 12 : comment utiliser la saisie semi-automatique dans la barre d'adresses. (Vous allez télécharger plusieurs pages du site du Club, puis vous allez retélécharger une de ces pages en utilisant la saisie semi-automatique.)**

1. Téléchargez quelques pages du site du Club avec les actions suivantes :
  - 1.1. téléchargez la page **www.cimbcc.ca**
  - 1.2. cliquez sur le bouton **Le club** ;
  - 1.3. lisez le titre de la page et le contenu de la barre d'adresses ;
  - 1.4. cliquez sur le bouton **Activités** ;
  - 1.5. lisez le titre de la page et le contenu de la barre d'adresses ;
  - 1.6. cliquez sur le bouton **Services** ;
  - 1.7. lisez le titre de la page et le contenu de la barre d'adresses.
2. Fermez **Internet Explorer**.
3. Démarrez **Internet Explorer**.
4. Retéléchargez la page décrivant les activités du club au moyen de la saisie semi-automatique avec les actions suivantes :
  - 4.1. sur la barre d'adresses, écrivez **www.c**
  - 4.2. constatez que, sous la barre d'adresses, une liste de toutes les pages visitées commençant par **www.c** est apparue ;
  - 4.3. sous la barre d'adresses, cliquez sur **http://www.cimbcc.ca/activites.htm**.

**Exercice 13 : comment effacer une adresse de la saisie semi-automatique de la barre d'adresses. (Vous allez effacer l'adresse <http://www.cimbcc.ca/activites.htm> de la saisie semi-automatique. Pour cela, vous devrez effacer cette adresse de l'historique de votre navigateur.)**

1. Indiquez que vous voulez utiliser les fonctions de l'historique avec les actions suivantes :
  - 1.1. en haut à gauche de l'écran, cliquez sur  ;
  - 1.2. en haut du menu qui est apparu, cliquez sur le bouton  Historique .
2. Indiquez que vous voulez que les sites de l'historique soient triés **par site** avec les actions suivantes :
  - 2.1. cliquez sur  à droite de  ;
  - 2.2. cliquez sur **par site**.
3. Supprimez la page décrivant les activités du club avec les actions suivantes :
  - 3.1. dans le volet **Historique**, si les pages visitées sur le site **cimbcc** n'apparaissent pas sous **cimbcc**, cliquez sur **cimbcc** pour les faire apparaître ;
  - 3.2. placez le curseur de la souris sur le premier titre de page sous **cimbcc** pour faire apparaître une infobulle indiquant l'adresse exacte de la page ;
  - 3.3. répétez l'instruction 3.2 jusqu'à ce que vous trouviez la page avec l'adresse **http://www.cimbcc.ca/activites.htm** ;
  - 3.4. cliquez de la droite sur cette ligne ;
  - 3.5. cliquez sur **Supprimer** ;
  - 3.6. cliquez sur le bouton **Oui**.

## Internet Explorer : la saisie semi-automatique pour les formulaires

### **Exercice 14 : comment activer la saisie semi-automatique pour les formulaires.**

1. Indiquez que vous voulez modifier les options de la saisie semi-automatique avec les actions suivantes :
  - 1.1. cliquez sur le bouton **Outils** ;
  - 1.2. cliquez sur **Options Internet** ;
  - 1.3. cliquez sur l'onglet **Contenu** ;
  - 1.4. dans la section **Saisie semi-automatique**, cliquez sur le bouton **Paramètres**.
2. Activez la saisie semi-automatique pour les formulaires avec les actions suivantes :
  - 2.1. dans la section **Utiliser la saisie semi-automatique pour les**, s'il y a un crochet à gauche de **Formulaires**, vous n'avez rien à faire, car la saisie semi-automatique est déjà activée ;
  - 2.2. dans la section **Utiliser la saisie semi-automatique pour les**, s'il n'y a pas de crochet à gauche de **Formulaires**, cliquez sur **Formulaires** pour faire apparaître un crochet (la saisie semi-automatique restera activée jusqu'à ce que vous reveniez enlever le crochet devant cette option) ;
  - 2.3. cliquez sur le bouton **OK** ;
  - 2.4. cliquez sur le bouton **OK**.

### **Exercice 15 : comment utiliser la saisie semi-automatique dans les formulaires. (Vous allez télécharger l'article de Wikipédia sur le disque dur au moyen de Google ; ensuite, vous utiliserez la saisie semi-automatique pour retélécharger le même article.)**

1. Téléchargez l'article de Wikipédia sur le disque dur avec les actions suivantes :
  - 1.1. téléchargez la page **www.google.ca**
  - 1.2. dans le rectangle au-dessus du bouton **Recherche Google**, écrivez **Wikipédia disque dur** ;
  - 1.3. cliquez sur le bouton **Recherche Google** ;
  - 1.4. cliquez sur le lien **Disque dur - Wikipédia** (c'est probablement le premier lien qui vous est proposé par Google) ;
  - 1.5. constatez que vous avez obtenu l'article sur le disque dur.
2. Fermez **Internet Explorer**.
3. Démarrez **Internet Explorer**.
4. Retéléchargez l'article de Wikipédia sur le disque dur avec les actions suivantes :
  - 4.1. téléchargez la page **www.google.ca**
  - 4.2. dans le rectangle au-dessus du bouton **Recherche Google**, écrivez **Wiki** ;
  - 4.3. constatez qu'**Internet Explorer** vous propose le choix **Wikipédia disque dur** ;
  - 4.4. cliquez sur **Wikipédia disque dur** ;
  - 4.5. cliquez sur le bouton **Recherche Google** ;
  - 4.6. cliquez sur le lien **Disque dur - Wikipédia** (c'est probablement le premier lien qui vous est proposé par Google) ;
  - 4.7. constatez que vous avez obtenu l'article sur le disque dur.

### **Exercice 16 : comment effacer toutes les informations enregistrées dans la saisie semi-automatique des formulaires.**

1. Cliquez sur le bouton **Outils**.
2. Cliquez sur **Supprimer l'historique de navigation...**
3. Dans la section **Données de formulaires**, cliquez sur **Supprimer les formulaires...**
4. Dans la fenêtre qui est apparue, cliquez sur le bouton **Oui**.
5. Cliquez sur le bouton **Fermer**.

## **Outil Internet : cartes, itinéraires et images Google**

Cette présentation utilise Internet Explorer 7. Elle restera valide aussi longtemps que les fonctionnalités du moteur de recherche Google, pertinentes aux exercices ci-dessous, n'auront pas été modifiées. Ces fonctionnalités évoluent et changent avec le temps.

### **Cartes Google**

#### **Exercice 17 : Comment trouver un emplacement dans Google Maps (pour fin de cet exercice nous avons choisi le Centre communautaire de Saint-Bruno).**

1. Démarrez **Internet Explorer**.
2. Accédez à **Google Maps** avec les actions suivantes :
  - 2.1. cliquez sur la barre d'adresse de votre page d'ouverture d'**Internet Explorer** pour la sélectionner ;
  - 2.2. dactylographiez **www.google.ca** par-dessus la première adresse ;
  - 2.3. frappez sur la touche **Entrée** ;
  - 2.4. le site de **Google** s'ouvre sur sa page d'accueil ; changez le choix de langue d'ouverture, si désiré, en cliquant sur **Français** ou **English** au milieu de la page [Pour fin de l'exercice, nous avons choisi le français.] ;
  - 2.5. cliquez sur **Maps** (barre supérieure de la page d'ouverture de **Google**).
3. Lancez votre recherche avec les actions suivantes :
  - 3.1. effacez, le cas échéant, toute adresse inscrite par défaut dans le volet de gauche ;
  - 3.2. entrez l'adresse du Centre communautaire de Saint-Bruno (53 Chemin de la Rabastalière Est, Saint-Bruno, QC) dans le champ de recherche en haut de page ;
  - 3.3. cliquez sur le bouton **Rechercher une carte** ;
  - 3.4. en très peu de temps normalement, une carte à haute résolution apparaît à l'écran avec un repère de l'endroit recherché (pointe verte) ; ce repère est accompagné d'une boîte qui identifie le repère ; cliquez sur le X dans le coin supérieur droit de la boîte pour la supprimer.

Il arrive en d'autres occasions que Google identifie plus d'un site pour la même adresse. La carte offerte sera généralement à plus basse résolution et les repères seront rouges. Il faut alors choisir le repère qui semble le mieux placé pour identifier l'endroit recherché et poursuivre la recherche. Éventuellement on trouvera des renseignements qui permettront de vérifier si on a choisi le bon repère. Si on n'a pas choisi le bon repère, on devra en choisir un autre pour reprendre la recherche. Ce genre de situations devient plus rare à mesure que **Google** affine son site.

4. Zoomez sur l'endroit repéré avec les actions suivantes :
  - 4.1. placez le pointeur de la souris sur la carte (près mais pas trop du repère) où il se transforme en main ouverte (et non en main avec l'index pointeur) ;
  - 4.2. enfoncez le bouton gauche de la souris (la main se referme comme si elle attrapait la carte) et faites glisser la carte pour bien centrer le point repéré ; relâchez le bouton ;

- 4.3. dans le coin supérieur gauche de la carte, placez le pointeur de la souris (main ouverte) sur le curseur de l'échelle, enfoncez le bouton gauche de la souris et faites monter le curseur de quelques échelons ; relâchez le bouton de la souris [La résolution de la carte a monté.] ;
  - 4.4. continuez par étapes à monter la résolution de la carte jusqu'au bout en prenant soin, entre chaque étape, de replacer le repère au centre de la carte ;
  - 4.5. le dernier échelon fournit une trop grande résolution pour être utile dans ce cas-ci ; réduisez la résolution en abaissant le curseur de l'échelle de la carte à un niveau qui vous apparaît utile ;
  - 4.6. si désiré, imprimez la carte en cliquant sur **Imprimer** au-dessus de la carte.
  5. Regardez la photo satellite de l'endroit repéré avec les actions suivantes :
    - 5.1. cliquez sur le bouton **Satellite** dans le haut de la carte ;
    - 5.2. la carte est remplacée par une photo satellite [ce n'est pas le cas ici, mais il arrive que la photo satellite soit de plus basse résolution – le curseur de l'échelle descend de quelques échelons] ; montez la résolution de la photo un échelon à la fois, comme vous avez fait pour la carte (Si vous dépassez la résolution maximale que peut vous offrir la photo, la photo disparaît de l'écran ; baissez la résolution pour la faire réapparaître.).
- À l'avant-dernier échelon ; soit à l'échelon le plus élevé dans ce cas-ci pour observer la photo, on distingue
- les courts de tennis
  - la pataugeuse
  - le bâtiment du Centre communautaire
  - l'école De La Rabastalière
  - les chemins et parkings.
- Le bouton Mixte sur les cartes de **Google** a été remplacé par le bouton **Relief**. Il n'est donc plus possible de combiner la photo satellite et la carte. Le bouton **Relief** n'est pas très utile en terrain plat.
6. Cliquez sur le **X** dans le coin supérieur droit de l'écran pour fermer **Internet Explorer**.

Le repère marque l'entrée du site du Centre communautaire par le Chemin de la Rabastalière. C'est normal puisque que l'adresse identifie le Chemin de la Rabastalière. Souvent cependant, le repère peut se trouver jusqu'à un coin de rue de l'endroit exact et quelques fois du mauvais côté du chemin. Il faut en tenir compte.

**Google** peut vous informer qu'il ne trouve pas l'emplacement désiré. Vous devez alors

- ◆ corriger ou préciser l'adresse inscrite dans le champ de recherche et réessayer, ou
- ◆ cliquez sur une adresse que vous propose **Google** dans le volet de gauche.

Une façon de préciser l'adresse et d'aider **Google** à la reconnaître est d'employer le code postal. On trouve les codes postaux sur le site de Postes Canada ([www.postescanada.ca](http://www.postescanada.ca)).

Rarement, mais cela arrive, **Google Maps** se trompe et vous envoie sur un site assez éloigné du site recherché. Il est possible que **Google Maps** ait plus de difficultés à naviguer au Québec à cause de la langue. C'est une raison supplémentaire d'utiliser le code postal.

D'autres moteurs de recherche permettent de faire la même chose, ex. MapQuest (<http://www.mapquest.com>).

## Itinéraires Google

### Exercice 18 : Comment établir un itinéraire.

1. Refaites les étapes 1 et 2 de l'exercice précédent.
2. Cliquez sur **Itinéraires** (sous le champ de recherche). La nouvelle page qui s'ouvre contient un champ de saisie du lieu de départ (l'adresse de départ) et un champ de saisie du lieu d'arrivée (l'adresse de destination).
3. Demandez à **Google** d'établir un itinéraire pour vous avec les actions suivantes :
  - 3.1. pour fin de cet exercice, choisissez comme point de départ l'adresse « 1212 De Dieppe, Boucherville, QC, J4B 7Z6 » et comme point d'arrivée, le Centre communautaire de Saint-Bruno (code postal, J3V 2A4) ;
  - 3.2. saisissez dans chaque champ l'adresse pertinente ; pour faciliter la précision de la recherche, nous entrons aussi les codes postaux, même si ce n'est pas absolument nécessaire ;
  - 3.3. cliquez sur le bouton **Itinéraires** (à droite des champs de saisie) ;
  - 3.4. si **Google Maps** vous demande une précision sur une adresse et vous en offre une version légèrement modifiée, cliquez sur la version modifiée pour l'approuver.
  - 3.5. une nouvelle page **Internet** s'ouvre,
    - elle dessine un itinéraire sur une carte à basse résolution, et
    - elle offre un itinéraire écrit, étape par étape, avec les distances et les temps normaux de parcours ;
  - 3.6. modifiez l'itinéraire comme suit
    - 3.6.1. approchez le pointeur (la main) du tracé de l'itinéraire (ligne bleue) vers le milieu du boulevard Montarville (entre la 20 et la 30) jusqu'à ce qu'il se transforme en main avec l'index pointeur et qu'un petit bouton blanc apparaisse sur le tracé,
    - 3.6.2. enfoncez le bouton gauche de la souris et, avec la souris, déplacez la ligne d'itinéraire pour la faire passer par la jonction des routes 20 et 30 [Vous obtenez un nouvel itinéraire ; l'itinéraire écrit a changé en conséquence.].
4. En vous référant à l'exercice précédent, élevez la résolution de toute partie du tracé que vous voulez mieux comprendre, comme l'intersection du parcours avec une autoroute, par exemple.

Note : pour bien comprendre l'enchevêtrement des bretelles et des viaducs à une intersection complexe, il faut avoir une résolution suffisante pour bien voir quelle voie passe au-dessus de quelle autre.

5. Si désiré, cliquez sur l'adresse de départ ou d'arrivée dans l'itinéraire écrit pour avoir une carte des alentours.
6. Imprimez, si désiré, la carte de l'itinéraire ou toute partie avec les actions suivantes :
  - 6.1. cliquez sur **Imprimer** au-dessus de la carte ;
  - 6.2. cliquez sur le **X** dans le coin supérieur droit de la boîte de dialogue **Imprimer** qui se superpose à la page qui s'ouvre ;
  - 6.3. dans la page ouverte, cliquez sur la case devant **Afficher la carte initiale** ;
  - 6.4. cliquez sur **Imprimer**.

Vous pouvez imprimer l'itinéraire écrit, ou en sélectionnant une partie, cette partie seulement, si vous le désirez.

7. Cliquez sur le **X** dans le coin supérieur droit de l'écran pour fermer **Internet Explorer**.

Avec **Google Maps**, il est possible de trouver et de tracer des itinéraires à points multiples et aussi des itinéraires pour de longues distances, ou encore des itinéraires d'une ville à une autre.

Les renseignements que vous offre **Google Maps** ne sont jamais en temps réel. Il peut y avoir des décalages de quelques années entre les cartes et photos satellites offertes et la réalité sur le terrain. Il faut toujours prendre pour acquis qu'il peut y avoir eu des changements récents sur le terrain avec lesquels vous devrez composer. Une toute nouvelle adresse pourrait être inconnue de **Google** qui vous en informera alors.

**Google Maps** a tendance à vous faire passer par les autoroutes plutôt que par le chemin le plus court. À vous de bien y regarder. Vous pouvez aussi demander à **Google Maps** d'éviter les autoroutes ; pour le faire, cochez en cliquant la case devant **Éviter les autoroutes** en haut de l'itinéraire écrit.


## Images Google

Vous pouvez faire vos recherches d'images (photos, dessins, etc.) sur différents sites de **Google** en plus de **Google.ca**. Si on s'en tient au français, il est possible de faire la recherche sur les autres sites suivants :

- **www.google.fr** (France)
- **www.google.be** (Belgique)
- **www.google.ch** (Suisse)

Pour les fins de cette présentation nous nous en tiendrons à **www.google.ca** en français.

### Exercice 19 : Comment trouver des images sur Google et les enregistrer.

1. Démarrez **Internet Explorer**.
2. Accédez à **Images Google** avec les actions suivantes :
  - 2.1. cliquez sur la barre d'adresse de votre page d'ouverture d'**Internet Explorer** pour la sélectionner ;
  - 2.2. dactylographiez **www.google.ca** par-dessus la première adresse ;
  - 2.3. frappez sur la touche **Entrée** ;
  - 2.4. cliquez sur **Images** dans la barre supérieure de la page d'ouverture de **Google**.
3. La nouvelle page qui s'ouvre contient un champ de saisie du ou des mots-clés qui décrivent le mieux l'image que vous recherchez. Supposons pour un instant que vous êtes un grand amateur de théâtre et que vous voulez une photo de Jean Duceppe. Alors tapez **Jean Duceppe** dans le champ de recherche.
4. Cliquez sur le bouton **Recherche d'images** ou frappez sur la touche **Entrée**.
5. **Google**, en une fraction de seconde, vous donne quelque 10 000 résultats.
6. Choisissez l'image (ou la photo) qui fait votre affaire et conservez-la en la copiant dans votre dossier **Mes images** avec les actions suivantes :
  - 6.1. cliquez sur l'image ; la page Web d'où provient l'image apparaît à l'écran sous la représentation de la même image ;
  - 6.2. cliquez sur l'image pour l'ouvrir à sa pleine grandeur ;
  - 6.3. cliquez sur  à droite de **Page** dans la barre du bas de l'entête d'**Internet Explorer** ;
  - 6.4. cliquez sur **Enregistrer sous...** ;
  - 6.5. la boîte de dialogue **Enregistrer l'image** apparaît ; elle vous propose d'enregistrer l'image dans le dossier **Mes images** ; procédez comme suit
    - 6.5.1. cliquez dans le champ **Nom du fichier** et changez le nom si désiré,
    - 6.5.2. gardez le format proposé (JPEG, GIF, etc.) – voir champ **Type**,
    - 6.5.3. cliquez sur le bouton **Enregistrer**.
7. Vous pourrez utiliser l'image enregistrée à des fins personnelles. Sans vous être assuré que l'image appartient au domaine public, vous ne pourrez l'utiliser à des fins

professionnelles (exemple : pour une publicité). Cliquez sur le **X** dans le coin supérieur droit de l'écran pour fermer **Internet Explorer**.

### Exercice 20 : Comment faire une recherche avancée pour trouver une image sur Google.

1. Refaites les étapes 1 et 2 de l'exercice précédent.
2. Nous sommes au mois de février et vous voulez inclure un GIF (GIF signifie Graphics Interchange Format) de Cupidon dans un billet que vous préparez pour l'amour de votre vie. Entreprenez votre recherche avec les actions suivantes :
  - 2.1. dans la page active de **Google** (page à l'écran), cliquez à droite du champ de recherche sur **Images – Recherche avancée** ;
  - 2.2. dans la section **Pages contenant**, tapez **Cupidon** dans le champ **Cette expression exacte** ;
  - 2.3. dans **Tailles/Affichez les images**, sélectionnez **Petites** ;
  - 2.4. dans **Format/Renvoyer uniquement les images au format suivant**, sélectionnez **GIF (fichiers)** ;
  - 2.5. dans **Safe search**, assurez-vous que **Filtrage modéré** est coché ;
  - 2.6. laissez les autres paramètres inchangés ; cliquez sur le bouton **Recherche Google** ; vous obtenez quelque 2000 résultats.
3. Choisissez votre cupidon avec les actions suivantes :
  - 3.1. parcourez les pages de résultats et arrêtez-vous au résultat qui fait votre affaire ;
  - 3.2. à partir de ce point, vous pouvez suivre les étapes décrites au point 6 de l'exercice précédent pour récupérer le GIF (l'image).
4. Cliquez sur le **X** dans le coin supérieur droit de l'écran pour fermer **Internet Explorer**.

### Les prochaines séances de niveau « facile »

	<b>Vendredi en après-midi (13:30)</b>	<b>Mercredi en soirée (19:30)</b>		<b>Vendredi en après-midi (13:30)</b>	<b>Mercredi en soirée (19:30)</b>
<b>Session 1</b>	21 septembre 2007	10 octobre 2007	<b>Session 6</b>	11 janvier 2008	30 janvier 2008
<b>Session 2</b>	12 octobre 2007	31 octobre 2007	<b>Session 7</b>	15 février 2008	27 février 2008
<b>Session 3</b>	26 octobre 2007	14 novembre 2007	<b>Session 8</b>	7 mars 2008	26 mars 2008
<b>Session 4</b>	9 novembre 2007	28 novembre 2007	<b>Session 9</b>	28 mars 2008	16 avril 2008
<b>Session 5</b>	30 novembre 2007	16 janvier 2008	<b>Session 10</b>	18 avril 2008	7 mai 2008
			<b>Spéciale</b>		19 mars 2008

Les séances se tiennent au Centre communautaire de St-Bruno situé dans le parc Rabastalière, à l'arrière du stationnement situé au 53 Chemin de la Rabastalière Est.

Les dates ci-dessus sont préliminaires et sujettes à changements. Consultez le site du Club ([www.cimbcc.ca](http://www.cimbcc.ca)) pour obtenir les dates finales et une description du contenu des séances.